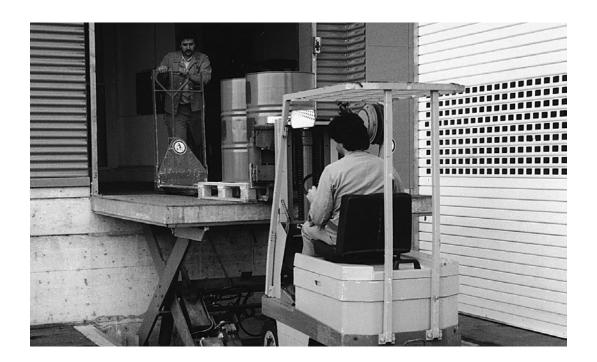
suva



Plateformes élévatrices pour quais de chargement Liste de contrôle

Les plateformes élévatrices de votre entreprise sont-elles sûres?

Les principaux dangers sont:

- la chute depuis le quai ou la plateforme
- les coincements lors des mouvements de la plateforme
- l'écrasement sous la plateforme

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

1 Lorsque la plateforme est abaissée, le gardecorps forme une barrière de 1 m au niveau du quai supérieur.

Environnement

- Dans les cas suivants, la chute d'une personne sur la plateforme abaissée est-elle empêchée par une mesure ad hoc:
 - lorsque la hauteur de chute est supérieure à 1 m
 - · lorsque la plateforme est située à côté d'un passage ou derrière une porte (fig. 1)
- Les côtés de la plateforme non utilisés pour le transfert des marchandises sont-ils équipés contre le risque de chute? (Fig. 2)

Attention: les garde-corps doivent être installés et conçus de manière à ne pas engendrer un autre danger (par ex. risque de coincement).

La sécurité concernant le quai de chargement a-t-elle été examinée (voir www.suva.ch/67065.f)?

oui	
en parti	е

□ oui

□ non

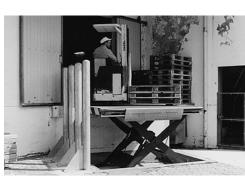
□ en partie

□ non

□ oui

 \square non

□ en partie



2 Ces piliers ont été installés après la chute d'un cariste avec son gerbeur depuis la plateforme.

Equipement

- Les plateformes installées à partir de 1997 ont-elles été livrées avec une déclaration de conformité du constructeur?
- □ oui □ non

□ oui

- Les organes de commande peuvent-ils être actionnés sans danger et sont-ils placés de façon à pouvoir observer tous les mouvements commandés? (Fig. 3 et 4)
- □ en partie
- □ non
- Les organes de commande sont-ils en bon état?
- □ oui
- \square non
- Les prescriptions d'utilisation ad hoc sont-elles affichées à un emplacement bien visible des utilisateurs?
- □ oui
- □ en partie

□ oui

□ non

□ oui

□ non

□ oui

□ non

□ non

□ en partie

□ en partie

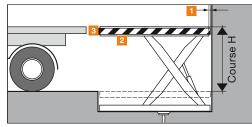
□ en partie

- Les dimensions et la capacité de charge de la plateforme sont-elles toujours adaptées aux marchandises transportées et aux moyens de manutention utilisés?
 - Attention: sur une plateforme rouillée, la capacité de charge est
- L'abaissement et l'élévation de la plateforme peuvent-ils être exécutés sans risque de coincement? (Fig. 5)
- 10 Si la présence d'une personne sous la plateforme ne peut être exclue (par ex. zones accessibles au public), des mesures contre leur coincement ont-elles été prises? (Fig. 6 et 7)

3 Cet opérateur dispose d'une bonne visibilité pour l'abaissement et l'élévation de la plateforme.



4 La commande. encastrée dans le mur ou entourée d'un cadre robuste, est protégée des chocs dus aux véhicules.



5 Eviter ou protéger les points de coincement de la plateforme élévatrice.

- 1 Distance entre la plateforme et la paroi lisse = max. 2 cm
- 2 Listeaux de contact sur tous les côtés qui ne longent pas une paroi lisse
- 3 Point de coincement inévitable entre la plateforme et le camion, d'où la commande à action maintenue

Entretien 11 L'entretien est-il effectué périodiquement selon les □ oui instructions du constructeur et le registre des services ☐ en partie est-il tenu à jour? □ non 12 La plateforme est-elle toujours équipée de tous les $\; \square \; oui$ éléments fournis lors de sa mise en service, par exemple: ☐ en partie • listeaux de contact (fig. 8) \square non • ponts de chargement • garde-corps Remarque: en cas d'incertitude, il y a lieu de consulter le constructeur ou l'un de nos spécialistes. 13 La plateforme est-elle munie d'un interrupteur de sécurité □ oui cadenassable en position déclenchée? ☐ en partie \square non 14 Existe-t-il un dispositif de sécurité en bon état empêchant □ oui l'abaissement de la plateforme lors des travaux d'entretien? ☐ en partie (Fig. 9) \square non Organisation, formation, comportement 15 Le personnel desservant la plateforme a-t-il été instruit □ oui pour utiliser correctement l'équipement: □ en partie • contrôle du blocage du véhicule avec une cale \square non • surveillance des mouvements de la plateforme • transfert et dépose des matériaux de manière sûre sur la plateforme 16 Les supérieurs contrôlent-ils le respect des règles établies □ oui et corrigent-ils les lacunes?

Les supérieurs rappellent-ils aux collaborateurs, au moins

une fois par an, les dangers provenant:

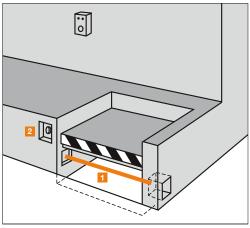
• d'une sous-estimation des risques

· des oublis

· des habitudes



6 Des tabliers empêchent les personnes non autorisées d'accéder sous la plateforme.



7 Surveillance de l'accès à l'espace sous une plateforme.

1 Barrière photoélectrique

□ en partie□ non

□ en partie

□ oui

 \square non

2 Commutateur d'utilisation



8 Les listeaux de contact évitent qu'une personne inattentive se trouvant à proximité immédiate de la plateforme ne se coince le pied.



9 Avec les béquilles dépliées, le personnel d'entretien est protégé contre un abaissement involontaire de la plateforme.

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

Plan de mesures

Plateformes élévatrices pour quais de chargement

LISTA	de	contrôle	remnlie	nar.
	uС	COLLING	1 CITIDITE	pai.

Date:	Signature:			
Marque:	Type:	Année de fabrication:		

N°	Mesure à mettre en œuvre	Délai	Responsable	Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa

Prochain contrôle le: (recommandé: tous les 6 mois)



Renseignements: tél. 021 310 80 40, service.clientele@suva.ch Téléchargement et commandes: www.suva.ch/67067.f